



SNUipp-FSU

116 rue Carreterie

84 000 AVIGNON

Tél. 04.90.80.00.01 fax 04.90.85.86.36

courriel : snu84@snuipp.fr

Avignon, le 04 mars 2013

A Monsieur le Directeur Académique de Vaucluse

Monsieur le Directeur Académique,

Dans un courrier daté du 19 février, Monsieur Marquier nous informe des décisions prises suite à la CAPD du 13 février concernant le mouvement.

Nous prenons acte de ces précisions et saluons votre prise en compte de nos arguments concernant les modalités de constitution des regroupement de fractions des titulaires départementaux et des postes seconde phase mais aussi l'ordre de priorité pour l'attribution des postes spécialisés ainsi que le déroulement de la phase d'ajustement et la non prise en compte des vœux géographique au mois de juin.

Nous revenons vers vous aujourd'hui concernant les points de stabilité. Nous avons souhaité leur retrait car ils creusaient l'écart de barème entre les collègues et augmentaient les difficultés de mobilité pour les collègues ayant un faible barème. Nous saluons de nouveau votre décision de les retirer.

Cependant, dès le mois de décembre 2012, nous vous avons alerté sur la nécessité de prendre en compte l'enseignement en zone prioritaire. Nous avons pu développer ces arguments lors de nos interventions en CAPD notamment dans notre déclaration préalable.

Monsieur MARQUIER indique que "si une bonification était accordée, elle le serait pour toutes les écoles en ZEP, RRS et/ou ECLAIR".

Certes, nous regrettons la répartition de quelques écoles étiquetées ECLAIR, qui ne représentent pas forcément les difficultés du terrain, et nous déplorons l'accumulation des nomenclatures ZEP, RRS, RAR, ECLAIR, Zone violence. Cependant, les collègues exerçant dans des écoles difficiles doivent voir leur investissement pris en compte par des points supplémentaires pour le mouvement et cela même pour une affectation à titre provisoire après plusieurs années.

Cela a toujours existé en Vaucluse et nous souhaitons que cette culture de la reconnaissance de la ZEP soit maintenue.

Recevez, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de nos meilleures salutations.

Pauline CASTETS pour le SNUipp-FSU